

“Dans les programmes, les savoirs ont été trop négligés”

• La rentrée est chargée pour Joëlle Milquet, la ministre de l'Éducation (CDH).

• Au menu : Pacte d'excellence, école maternelle, lutte contre le décrochage scolaire.

• Au gouvernement, elle dit avoir les coudées franches avec le PS.

“Nous rédigerons enfin des référentiels pour le maternel”

Entretien Bosco d'Otreppe
et Isabelle Lemaire

A lors que se poursuivent les réflexions autour du Pacte pour un enseignement d'excellence, la ministre de l'Éducation Joëlle Milquet (CDH) revient sur les grands dossiers qui rythmeront son année scolaire.

Dans le cadre des réformes du contenu des cours, un de vos objectifs est de revoir l'équilibre entre les savoirs et les compétences.

Nous avons en effet trop négligé les savoirs. Tout en redéfinissant cet équilibre, nous devons également avoir une réflexion sur les types de savoirs à enseigner. Certaines disciplines nous manquent. Je pense à celles qui concernent les enjeux écologiques, les règles économiques minimales à connaître...

Ces réflexions, notamment autour du Pacte pour un enseignement d'excellence, sont larges. Comment y assurer des priorités ?

Nous remarquons que les principales lacunes se situent dans les cours de mathématiques, de sciences, de langues et de français. Imaginez par exemple que de plus en plus d'enfants n'ont plus le français comme langue maternelle, mais que dans le même temps nous n'avons pas fait évoluer nos méthodes d'enseignement. Pourquoi ne pas imaginer des référentiels de compétences différents en fonction des élèves ? Pour penser tout cela, je vais lancer quatre groupes de travail, un pour chacune de ces matières. Ils associeront des profs du maternel, du primaire, du secondaire et du supérieur. Ensemble, ces en-

seignants définiront la trajectoire de ce qui est attendu et voulu pour la discipline. Ils prépareront également les programmes pour que soient mieux pensées les charnières entre les niveaux. Enfin, on souhaite améliorer l'uniformité entre les programmes des différents réseaux. Je suis pour l'autonomie au niveau des méthodes, mais je ne souhaite pas qu'elle soit trop exaltée au niveau des contenus.

Vous avez décidé de réduire de 21 à 9 le nombre de demi-jours d'absences non justifiées. Comment rassurer les services d'accrochage scolaire (Sas) qui vont voir arriver beaucoup plus d'enfants ?

Premièrement, s'il y aura un signalement et un accompagnement après 9 demi-jours d'absences, ce n'est qu'après 21 demi-jours que l'élève sera considéré comme sorti du système. Ensuite, outre 15 millions d'euros qui seront injectés dans la lutte contre le décrochage, les Sas pourront ouvrir des partenariats innovants, plus diversifiés et plus adaptés avec des ASBL agréées.

L'enseignement spécialisé, quant à lui, doit-il s'attendre à une réévaluation des moyens qui lui seront alloués ?

Non. Notre objectif n'est pas là. Nos écoles ordinaires ne sont pas assez inclusives et je veux faire en sorte que cela change. Désormais, pour inscrire un élève dans le spécialisé, il faudra faire la preuve qu'il ne peut pas être pris en charge dans l'ordinaire. Aujourd'hui ce n'est pas toujours le cas, et intégrer plus d'enfants dans l'ordinaire allégera les coûts.

Des réformes du même type concernent aussi le maternel.

Oui. Pour faire redoubler un enfant en troisième maternelle, il faudra aussi faire la preuve qu'il ne peut passer en primaire. De plus, nous mettons en place cette année un système de détection précoce en demandant aux instituteurs de repérer les enfants qui pourraient générer une demande de maintien. Enfin, puisqu'ils n'existent pas, nous allons enfin rédiger des référentiels et des programmes pour le niveau maternel.

De même, tous les partis francophones sont d'accord pour abaisser l'âge de la scolarité obligatoire à cinq ans. Où en sont les discussions avec le fédéral qui est compétent en la matière ?

Elles sont très compliquées pour une question de sous. La loi de financement accorde des budgets pour les enfants à partir de 6 ans. Changer cela s'annonce difficile.

Comment, à l'avenir, éviter les fuites des épreuves externes qui ont émaillé la fin de la précédente année scolaire ?

Outre les mesures disciplinaires qui ont été prises, c'est le système qui est à améliorer. Nous allons ainsi rédiger une deuxième épreuve qui, si la première a fuité, arrivera par voie numérique auprès des écoles. Que les élèves ne se réjouissent donc pas : s'il y a des fuites, il y aura bien des examens. On va prendre des mesures concernant la distribution aussi. L'épreuve "A" sera distribuée la veille, et le corrigé sera envoyé après les examens. Enfin, nous serons plus clairs concernant les peines. Le code pénal ne s'applique en effet pas nécessairement en termes de secret professionnel, et ce cas de figure n'est pas encore précisé.

“Le partenaire socialiste ne me met pas des bâtons dans les roues”

Vos rapports avec le partenaire socialiste de gouvernement ont-ils évolué depuis le début de la législature ? On pense notamment au dossier de la dispense du cours de religion.

Non, sincèrement. Nous n'avons aucun problème du tout, pas la moindre crise. Je m'entends excessivement bien avec Rudy Demotte et Jean-Claude Marcourt, même si on n'a pas la même vision idéologique sur tout. On est hypersolidaire les uns des autres et je suis franchement soutenue. Je n'ai pas un partenaire qui me met des bâtons dans les roues. Pour le Pacte, il y a un vrai consensus. On est très complémentaires au sein du gouvernement. On a une très bonne osmose.

Y a-t-il un mouvement laïc militant, aussi bien dans le monde associatif que dans le monde politique, qui cherche à imprimer sa marque ?

Oui, depuis toujours mais c'est un sujet qui était un peu moins vivace. Le débat s'est étrangement ravivé après les attentats à Charlie Hebdo. Vous avez des terroristes élevés à l'école de la République où il n'y a pas de cours de religion et deux jours après, on entend : “C'est la faute des cours de religion en Belgique.” Ensuite sont venus l'arrêt de la cour constitutionnelle sur les cours philosophiques et les demandes de dispense. Jamais, jamais cette demande n'avait été faite dans une discussion politique. Et

j'ai participé à des négociations politiques de 1999 à 2011. D'après les informations, c'est un combat qui n'était même pas à l'agenda du mouvement laïc. Il est lié à certains. Ces clivages, c'est profondément dépassé. Le monde chrétien a déployé ses ouvertures multiples.

Aux dernières élections, le CDH a perdu des plumes à

Bruxelles. Quelle est la stratégie du parti pour reconquérir l'électorat local et celle, plus générale de redéploiement du CDH ?

C'est un accident de l'histoire lié au plan de survol de Bruxelles. Je n'ai jamais connu une campagne comme ça de ma vie et c'est un miracle qu'on n'ait perdu que deux sièges. Personnellement, je n'ai pas de souci avec les gens à Bruxelles et je suis hyperprésente sur le terrain. Le rapport est hyperpositif et affectueux. Ils m'abordent et me disent souvent : “On a l'impression que vous faites partie de la famille.”

Oui, nous avons évidemment une stratégie, mais une stratégie, ça reste caché. Moi, je n'aime pas qu'on manipule l'électeur, qu'on fasse de la com', des stratégies. C'est peut-être dé-

modé mais, pour moi, la première politique et mon premier devoir vis-à-vis du citoyen, c'est ce qu'on fait pour lui en termes d'intérêt général. C'est ça qui peut conquérir les gens. Ça vaut mieux que des Smart qui se baladent avec de grandes affiches et des sourires Pepsodent traficotés avec Photoshop. Je n'aime pas les artifices et, pour ces raisons, je pense qu'on ne devrait même plus avoir de campagnes électorales.

Le CDH a-t-il eu raison d'exclure la députée Mahinur Ozdemir, une femme dont vous êtes proche ?

Je ne fais aucun commentaire car un recours a été déposé. Il y a donc un devoir de réserve.